



## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 Mai 2023

Le 22 Mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme DATTÉE Catherine, Maire.

**Présents** : Mme DATTÉE Catherine, Maire, Mmes : BASILE Anne-Marie, BAZOGE Angélique, HATTON Cécile, MOYER Chantal, MM : BERTRAND Philippe, BODET Samuel, COLLÉAUX Jean-Pierre, GRATEAU Antoine, MÉRILLON Franck, PINET Yves, PINON Marc, VAUDOUR Michel, VERGEON Laurent

**Secrétaire de séance** : M. MÉRILLON Franck

\*\*\*\*\*

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil, en date du 13 avril 2023. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour de la séance:

- Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.

Ordre du jour de la séance du conseil municipal du 22 mai 2023 à 19h :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023
  - Décision de suppression ou de maintien du poste d'adjoint au maire
  - Élection d'un 4ème adjoint si la décision de maintenir le poste d'adjoint est validée
  - Sortie anticipée bail rural de la ferme des Châtaigniers
  - Fixation des tarifs du service de l'eau potable pour l'exercice 2023-2024
  - Fixation des tarifs du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2023-2024
  - Actualisation des membres des différentes commissions communales
  - Actualisation des délégués communaux au sein des regroupements intercommunaux
- Points divers évoqués par la mairie

Questions diverses

**Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.**

**Budget de l'assainissement :**

- VALBÉ : curage et compostage des boues de la station d'épuration d'un montant de 4 510 € HT.

**028/2023 - Décision de suppression ou de maintien du poste d'adjoint au maire**

Madame le Maire expose que par délibération n°043/2021 du 11 juin 2021, le Conseil Municipal a décidé de créer quatre postes d'adjoints.

Suite à la démission de Monsieur RÉMON Stéphane, 3ème adjoint au Maire, le Conseil Municipal doit se prononcer pour la mise en œuvre de l'une des deux options suivantes :

- la suppression d'un poste d'adjoint,
- l'élection, parmi les conseillers municipaux, d'un nouvel adjoint.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment en ses articles L 2122-7-2 et L 2122-10.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien du poste d'adjoint.

**029/2023 - Election d'un 4ème adjoint si la décision de maintenir le poste d'adjoint est validée**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7-1 et L 2122-10,

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 3ème adjoint, au scrutin secret et à la majorité absolue, conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

**Election du 3ème adjoint :**

- M. BERTRAND Philippe est candidat

Au premier tour de scrutin secret le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- abstention : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

a obtenu :

- M. BERTRAND Philippe: quatorze ( 14 ) voix.

M. BERTRAND Philippe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3ème adjoint.

**030/2023 - Sortie anticipée bail rural de la ferme des Châtaigniers**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Laurent VERGEON locataire de la ferme des Châtaigniers souhaite arrêter son activité agricole (courrier reçu en mairie le 4 avril 2023) au 1er novembre 2024.

Madame le Maire rappelle qu'un bail a été signé entre Monsieur VERGEON et la Commune de Saunay le 10 janvier 2001 pour une durée de 25 ans, portant l'échéance au 1er novembre 2025.

Monsieur Laurent VERGEON décide donc de mettre fin au bail rural de la ferme des Châtaigniers par anticipation.

Monsieur Laurent VERGEON ne participant pas au vote, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la sortie anticipée du bail rural de la ferme des Châtaigners au 1er novembre 2024.

Un acte sera établi en ce sens par Maître LATHIERE, notaire à Château-Renault.  
Les frais de cet acte seront à la charge de Monsieur Laurent VERGEON.

### **031/2023 - Fixation des tarifs du service de l'eau potable pour l'exercice 2023-2024**

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il est nécessaire de fixer les tarifs du service de l'eau potable avant le 30 juin de chaque année.

Compte-tenu de l'inflation, il est proposé d'augmenter le prix des tarifs du service d'eau potable (abonnements et consommation) pour l'exercice 2023-2024.

Par ailleurs, au 1er janvier 2023, la redevance à l'Agence de l'Eau pour la lutte contre la pollution domestique reste identique depuis 2016 soit 0,230 €/ m3, de même la redevance pour prélèvement d'eau reste aussi identique depuis 2016 soit 0,0420 €/m3.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe ainsi les tarifs HT et les redevances du service de l'eau pour l'exercice 2023-2024 :

|  |           |
|--|-----------|
| - abonnement 1 <sup>er</sup> compteur  | 77 €      |
| - abonnement 2 <sup>ème</sup> compteur | 38,50 €   |
| - consommation                         | 1,10 €/m3 |
| - pose d'un compteur                   | 92 €      |
| - dépose d'un compteur                 | 76 €      |
| - pose d'une bague                     | 38 €      |

#### Récupération des Redevances à l'Agence de l'Eau :

- redevance pour la lutte contre la pollution domestique : 0, 230 €/m3
- redevance pour prélèvement d'eau : 0,0420 €/m3

### **032/2023 - Fixation des tarifs du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2023-2024**

Madame le Maire rappelle au Conseil que la section d'exploitation et la section d'investissement du compte administratif de 2022 sont insuffisamment excédentaires (section exploitation 2022 = 2 592,30 €, section d'investissement = 9 024,57 €).

Nous devons dès à présent anticiper d'éventuels travaux.

Madame le Maire propose donc de valoriser pour l'assainissement le prix de l'abonnement et de la consommation.

Par ailleurs, au 1er janvier 2023, la redevance à l'Agence de l'Eau pour la modernisation des réseaux de collecte reste identique à celle de 2022 soit 0,160 €/ m3.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs HT et les redevances du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2023 - 2024 à :

|                |           |
|----------------|-----------|
| - abonnement   | 75 €      |
| - consommation | 1,30 €/m3 |

quelque soit la consommation (suppression du tarif dégressif à compter de 100m3)

#### récupération des Redevances à l'Agence de l'Eau :

- redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0,160 €/m3

### **033/2023 - Actualisation des membres des différentes commissions communales**

Madame le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 13 avril 2023, des membres des commissions communales ont été élus.

Monsieur COLLÉAUX Jean-Pierre étant absent lors de cette séance, il convient donc d'actualiser les membres des différentes commissions.

#### ***Commission de la voirie et des chemins communaux :***

Candidats : Michel VAUDOUR, Samuel BODET, Marc PINON, Chantal MOYER, Philippe BERTRAND, Yves PINET, Franck MÉRILLON, Antoine GRATEAU, Laurent VERGEON, Jean-Pierre COLLÉAUX

A l'unanimité, sont élus membres de la commission de la voirie et des chemins communaux : Michel VAUDOUR, Samuel BODET, Marc PINON, Chantal MOYER, Philippe BERTRAND, Yves PINET, Franck MÉRILLON, Antoine GRATEAU, Laurent VERGEON, Jean-Pierre COLLÉAUX

#### ***Commission des bâtiments communaux et du cimetière***

Candidats : Cécile HATTON, Franck MÉRILLON, Laurent VERGEON, Samuel BODET, Yves PINET, Philippe BERTRAND, Jean-Pierre COLLÉAUX

A l'unanimité, sont élus membres de la commission des bâtiments communaux et du cimetière : Cécile HATTON, Franck MÉRILLON, Laurent VERGEON, Samuel BODET, Yves PINET, Philippe BERTRAND, Jean-Pierre COLLÉAUX

#### ***Commission de l'eau et de l'assainissement***

Candidats : Franck MÉRILLON, Samuel BODET, Chantal MOYER, Michel VAUDOUR, Philippe BERTRAND, Angélique BAZOGE, Jean-Pierre COLLÉAUX

A l'unanimité, sont élus membres de la commission de l'eau et de l'assainissement : Franck MÉRILLON, Samuel BODET, Chantal MOYER, Michel VAUDOUR, Philippe BERTRAND, Angélique BAZOGE, Jean-Pierre COLLÉAUX

#### ***Commission des événements et fêtes communaux***

Candidats : Antoine GRATEAU, Yves PINET, Marc PINON, Samuel BODET, Angélique BAZOGE, Chantal MOYER, Franck MÉRILLON, Cécile HATTON, Jean-Pierre COLLÉAUX

A l'unanimité, sont élus membres de la commission des événements et fêtes communaux : Antoine GRATEAU, Yves PINET, Marc PINON, Samuel BODET, Angélique BAZOGE, Chantal MOYER, Franck MÉRILLON, Cécile HATTON, Jean-Pierre COLLÉAUX

### **034/2023 - Actualisation des délégués communaux au sein des regroupements intercommunaux**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts des différents syndicats et autres organismes désignés ci-dessous, le Conseil Municipal procède à l'élection des délégations suivantes :

#### **Communauté de Communes du Castelrenaudais**

Cinq délégués sont à élire pour être membres des commissions suivantes:

##### **Développement économique**

Candidat : Franck MÉRILLON

est élu à l'unanimité Franck MÉRILLON

## **Urbanisme**

Candidat : Philippe BERTRAND

est élu à l'unanimité Philippe BERTRAND

## **Lutte contre les violences faites aux femmes**

Candidat : Chantal MOYER

est élu à l'unanimité Chantal MOYER

## **S.I.E.I.L.**

Un délégué titulaire et un délégué suppléant sont à élire

Candidats : Samuel BODET en tant que délégué titulaire et Franck MÉRILLON en tant que délégué suppléant.

Sont élus à l'unanimité : Samuel BODET en tant que délégué titulaire et Franck MÉRILLON en tant que délégué suppléant.

## **S.A.T.E.S.E.**

Un délégué suppléant est à élire:

*Pour rappel: Franck MÉRILLON est délégué titulaire.*

Candidat : Michel VAUDOUR en tant que délégué suppléant.

est élu à l'unanimité : Michel VAUDOUR en tant que délégué suppléant.

## **Pays Loire Touraine**

Un délégué suppléant est à élire pour proposition à la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

*Pour rappel: Yves PINET est délégué titulaire.*

Candidat : Chantal MOYER en tant que délégué suppléant.

est élu à l'unanimité : Chantal MOYER en tant que délégué suppléant.

## **SCOT**

Un délégué titulaire et un délégué suppléant sont à élire pour proposition à la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Candidats : Philippe BERTRAND tant que délégué titulaire et Franck MÉRILLON en tant que délégué suppléant.

Sont élus à l'unanimité : Philippe BERTRAND en tant que délégué titulaire et Franck MÉRILLON en tant que délégué suppléant.

### Points divers évoqués par le Maire:

- 11/04/2023 : réception en mairie de Madame DOUADY de la Boisnière. Comme l'an dernier, nous allons accueillir en stage un jeune de la Boisnière. Il sera encadré par Frédéric, agent communal.
- 17/04/2023 : étude patrimoniale de l'eau : 2<sup>ème</sup> campagne recherche CVM des prélèvements ont été effectuées chez certains habitants le 14/04/2023.
- 18/04/2023 : clôture du jardin du prieuré terminée par nos agents communaux.
- 18/04/2023 : peinture sous le pont de la route de Morand effectuée par les agents communaux.
- A sa demande, changement des horaires de ménage de Céline CHAMBAUDIERE (6h - 8h15 contre 16h45 – 19h précédemment).
- Rétroprojecteur et écran livrés à l'école pour la classe des maternelles.
- Achat d'un poste à souder pour les agents techniques.
- 26/04/2023 : réception des travaux de l'école réalisé par l'Association CRI par Frédéric VANDEVILLE.
- Intervention ADN41 pour enlever un essaim d'abeilles au logement communal.
- 20/04/2023 : visite de Monsieur BONVALLET responsable projet photovoltaïque à la Foucaudière et de Monsieur VÉHAN responsable de l'Association CRI. Un partenariat est à l'étude pour confier à CRI le projet agricole consistant à faire du maraichage entre les panneaux voltaïques.
- 23/03/2023 : vérification des installations électriques de tous les bâtiments communaux par Bureau Véritas.
- 26/04/2023 : suite au refus de la commune de prolonger l'éclairage public jusqu'au Quarteron, une habitante de ce lieu-dit sollicite maintenant la pose de panneau de limitation de vitesse. Recevons Monsieur SEMAIL du département en présence de cette personne. Le département va effectuer des comptages de vitesse, et donnera suite ou non.
- 10/05/2023 : réunion avec l'entreprise HADES pour la phase 4 et 5 de l'étude patrimoniale de l'eau potable.
- 15/05/2023 : début du fauchage / broyage par l'entreprise Fermé.
- 16/05/2023 : visite de Madame le Maire aux gens du voyage installés illégalement sur le terrain communal en face du cimetière.
- 17/05/2023 : visite de Madame le Maire aux gens du voyage accompagnée par deux gendarmes de Château-Renault. Il leur a été intimé l'ordre d'attacher leurs chiens, et de respecter la tranquillité des Saunois et des Saunoises (pas de tirage de sonnette, pas d'intrusion dans les jardins, etc...). Face à ces incivilités, le Maire est malheureusement impuissant.
- 21/05/2023 : départ des gens du voyage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21h.

Date de la prochaine séance du Conseil Municipal :

Madame le Maire  
**Catherine DATTÉE**

Secrétaire de séance  
**M. MÉRILLON Franck**

